



Ref. : 982

Nos partenaires



Concours visés :

- **Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (DESSMS)**
- **Directeur d'hôpital (DH)**

Cette préparation est destinée aux personnes qui souhaitent présenter **les concours d'entrée à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) pour accéder au corps des Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social et/ou des Directeurs d'hôpital** en intégrant les filières de formation statutaire correspondantes.

Cette préparation apporte aux candidats **les connaissances, l'aide méthodologique et les outils de réflexion indispensables à leur réussite**. L'équipe pédagogique du dispositif est composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, de directeurs, d'universitaires et autres professionnels du monde de la santé qui ont pour rôle **de conseiller et de guider les candidats avec un accompagnement personnalisé** tout au long de leur préparation.

DES TAUX DE RÉUSSITE SIGNIFICATIFS EN 2015

60% de réussite aux épreuves écrites d'admissibilité

87% de réussite aux épreuves orales d'admission

OBJECTIFS

Nous avons l'ambition de votre réussite, et c'est là notre premier objectif.

Pour les épreuves écrites d'admissibilité :

- Acquérir les méthodologies requises pour chacune des épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chacune des matières définies par arrêtés

Pour les épreuves orales d'admission :

- Acquérir la méthodologie de l'épreuve orale et adopter la bonne posture pour impressionner favorablement les jurys
- Mobiliser des connaissances adaptées aux enjeux actuels du monde contemporain et plus spécifiquement du service public hospitalier
- Construire une vision métier et appréhender le positionnement du Directeur

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Chaque apprenant souscrit à un pack d'enseignements adaptés aux programmes des concours visés. Le cursus associe :

- 1. Accès à une plateforme d'enseignement en ligne**, parcours e-learning sur extranet, banque de données de savoirs, bibliographies, méthodologies rédactionnelles, QCM d'auto positionnement.
- 2. Production de devoirs en ligne (5 à 7 entraînements)** pour chaque matière à périodicité régulière, avec correction personnalisée, accompagnement méthodologique par les enseignants du dispositif et mise à disposition de corrigés types.
- 3. Journées de regroupement présentiel organisées à Paris** pendant la formation (apports et recentrages méthodologiques, TD, entraînements, focus d'actualité, concours blancs en temps réel...).
- 4. Coaching collectif et tutorat individualisé.**

SESSION 2016-2017

DURÉE

22 jours de présentiel et 12 mois en ligne soit :

- **15 jours de regroupement à Paris (1 module de 3 jours et 3 modules de 4 jours) pour la préparation aux épreuves écrites**
- **une session intensive de 7 jours dédiée à la préparation des épreuves orales (2 modules : 3 jours et 4 jours)**

DATES PRÉVISIONNELLES

La formation se déroule de novembre 2016 à novembre 2017 :

Regroupement présentiel n°1 :
2, 3 et 4 novembre 2016

Regroupement présentiel n°2 :
10, 11, 12 et 13 janvier 2017

Regroupement présentiel n°3 :
14, 15, 16 et 17 mars 2017

Regroupement présentiel n°4 :
2, 3, 4 et 5 mai 2017

Préparation aux épreuves orales :
3 jours en septembre 2017 et 4 jours en octobre 2017
Session réservée aux candidats admissibles

INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

L'ingénierie pédagogique est mixte : 22 jours en présentiel (1 x 3 jours et 3 x 4 jours pour les épreuves écrites et 7 jours (3j + 4j) pour les épreuves orales), associés à un campus e-learning interactif et à un accompagnement individualisé rendent cette formation innovante, exigeante et unique pour les concours de la santé.

Les sessions en présentiel se déroulent à Paris sur 3 ou 4 jours du mardi au vendredi et sont programmées toutes les 7 à 9 semaines.

La plateforme e-learning, notre campus on-line, permet la mise en disposition progressive des supports de cours et des sujets/corrigés-types, l'auto-évaluation, le suivi pédagogique en temps réel, l'échange avec l'équipe pédagogique, le partage de documents, le travail de groupe, la communication entre participants, l'organisation du temps, mais aussi l'apprentissage en petits groupes. Le travail collaboratif peut se développer à la fois de manière synchrone (en direct) et asynchrone (en différé).

LES « PLUS » DU DISPOSITIF DE FORMATION EN E-LEARNING ET PRÉSENTIEL DU CNEH

- Les participants peuvent poursuivre leur activité professionnelle ou leur cursus universitaire en parallèle au dispositif, grâce à l'apprentissage à distance ;
- Les participants sont acteurs de leur formation. Ce dispositif mixte facilite le contrôle individuel des acquis et répond au besoin de souplesse de ceux qui, du fait de leurs contraintes professionnelles ou géographiques, ne peuvent suivre des formations classiques ;
- Par le biais de l'e-learning, chaque candidat dispose de ressources interactives et de parcours pédagogiques personnalisés (supports de cours téléchargeables, corrigés-types, FAQ, forums, chats...) lui donnant l'opportunité de préparer le ou les concours de manière autonome, tout en bénéficiant de l'accompagnement d'enseignants et de tuteurs professionnels expérimentés, spécialistes des concours administratifs ;
- Les parcours sont organisés par matière et séquencés de sorte que l'apprenant acquière progressivement les connaissances attendues du ou des concours visés ;
- Parallèlement, les regroupements présentiels à périodicité régulière favorisent l'émulation collective qui permet de fédérer la promotion et d'appréhender plus sereinement les épreuves à venir.

RENSEIGNEMENTS

Céline LIMOUZY
Responsable pédagogique
Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi
Directeur d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. : 06 71 64 65 90

Catherine JOULAIN
Assistante formation
catherine.joulain@cneh.fr
Tél. : 01 41 17 15 66



Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité)	ORALES (admission)
<input type="checkbox"/>	DESSMS <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} concours	Arrêté du 29 novembre 2012 4 épreuves écrites + 3 épreuves orales	4 épreuves écrites : <input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - dissertation <input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - note sur dossier <input checked="" type="checkbox"/> 2 matières techniques Une à cocher dans chaque colonne* <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP	3 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 à cocher)** <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> DHosp et DESMS <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> GeFi <input type="checkbox"/> LSS et AS <input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire (1 à cocher) <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	DH <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} concours	Arrêté du 29 novembre 2012 4 épreuves écrites + 3 épreuves orales	4 épreuves écrites : <input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - dissertation <input checked="" type="checkbox"/> Culture générale - note sur dossier <input checked="" type="checkbox"/> 2 matières techniques Une à cocher dans chaque colonne* <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP	3 épreuves orales : <input checked="" type="checkbox"/> Entretien avec le jury <input checked="" type="checkbox"/> 1 matière technique (1 à cocher)** <input type="checkbox"/> DPU <input type="checkbox"/> ECO <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> DHosp <input type="checkbox"/> FiPu <input type="checkbox"/> GeFi <input type="checkbox"/> LSS et AS <input checked="" type="checkbox"/> 1 langue vivante obligatoire (1 à cocher) <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol
<input type="checkbox"/>	Autre(s) à préciser :			

Cette préparation aux concours DESSMS et DH permet également de présenter le concours d'Attaché d'Administration Hospitalière (AAH).

***Légende :**

DHosp = Droit hospitalier
DHosp et DESMS = Droit hospitalier et droit des établissements sociaux et médico-sociaux
DPU = Droit public
ECO = Sciences économiques

FiPu = Finances publiques
GeFi = Gestion financière et comptable des entreprises
LSS et AS = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale
SP = Santé publique

**** A l'exception des deux matières choisies à l'écrit**



BULLETIN D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation à Catherine JOULAIN :

par courrier : CNEH - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ; ou par fax : 01 41 17 15 79 ;

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme M.

Prénom

Nom

Adresse personnelle.....

.....

CP..... Ville.....

Téléphone..... Télécopie.....

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

Autres renseignements.....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Autofinancement Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

(Possibilité de paiement en 4 fois de novembre à février)

Paiement joint (obligatoirement)

À facturer à l'établissement

PROFIL DU CANDIDAT

Externe Interne 3^{ème} concours

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement.....

Fonction.....

Service/Pôle.....

Adresse.....

.....

CP..... Ville.....

Téléphone..... Télécopie.....

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

Mme M.

Prénom

Nom

Téléphone..... Télécopie.....

E-mail professionnel.....



TARIFS 2016-2017*

Cycle e-learning AVEC regroupements présentiels

Pack Concours DESSMS et DH

- DESSMS/DH (épreuves écrites + oraux)
Réf.982 + Réf.205 **3 600 €**
- DESSMS/DH (épreuves écrites)
Réf.982 **3 400 €**

Cycle e-learning SANS regroupements présentiels

Pack Concours DESSMS et DH

- DESSMS/DH (épreuves écrites + oraux)
Réf.982 + Réf.205 **2 800 €**
- DESSMS/DH (épreuves écrites)
Réf.982 **2 600 €**

Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH (Réf. 205)

7 jours à Paris (2 modules : 3 jours en septembre 2017 et 4 jours en octobre 2017) **900 €**

Session réservée aux candidats admissibles.

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

Cas spécifiques, merci de nous contacter

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Tarifs spécifiques pour tout règlement en autofinancement (paiement individuel) : tarifs indiqués ci-contre minorés de 1000 €.